



Syndicat Intercommunal de Besançon
et de sa Région pour le
traitement des déchets

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 27 juin 2017

Délégués syndicaux en exercice : 45

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente.

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 19h48

Etaient présents :

C.A.G.B : AVIS André ; BARTHELET Catherine ; BESANCON Jean-Noël ; BIZE Thibaut ; BOUSSET Jean-Marc ; CANAL Jacques ; CAULET Claudine ; DEVESA Cyril ; DUCHEZEAU Pascal ; FIETIER Vincent ; GALLIOU Françoise ; JAVAUX Thomas ; LEGAIN Olivier ; LETHIER Michel ; LOPEZ François ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MOUGIN Philippe ; POUJET Yannick ; TAILLARD Fabrice ; THIEBAUT Catherine ; VAN HELLE Gérard ; VIGNOT Anne ;

C.C.L.L : DAUDEY Pierre ; DUCRET Sylvain ; MAMET Gérard ; PROST Jean-Paul ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M :

Etaient excusés :

C.A.G.B : JACQUIN Denis ; MAURICE Yves ;

Secrétaire de séance : POUJET Yannick

Procuration de vote :

Mandants : FALCINELLA Béatrice ; EDME Pierre ; MAILLOT Elsa ; MARCHAL François ; MONIOTTE Jacques ; STHAL Rémi ;

Mandataires : THIEBAUT Catherine ; DAUDEY Pierre ; BIZE Thibaut ; MOUGIN Philippe ; PROST Jean-Paul ; CAULET Claudine

Objet : Demande de subvention du CPIE de Brussey dans le cadre du projet
« Agenda 21 des familles du Val Marnaysien »

DEMANDE DE SUBVENTION DU CPIE DE BRUSSEY
DANS LE CADRE DU PROJET
« AGENDA 21 DES FAMILLES DU VAL MARNAYSIEN »

Rapporteur : Madame Françoise GALLIOU, Vice-présidente

Dans le cadre du Plan Régional de l'alimentation, le CPIE de Brussey en partenariat avec la Communauté de Communes du Val Marnaysien lance une action en faveur de la transition énergétique. Cette action est destinée aux habitants autour des questions liées à l'alimentation : déchets, gaspillage alimentaire, production locale, circuits courts, consommation responsable et plus largement à l'eau, l'énergie, la mobilité...

L'objectif du projet est de conduire 20 familles à prendre conscience que les grands enjeux de la transition énergétique peuvent être, en partie, liés à des changements de pratiques individuelles ; et, en partant de ce groupe de familles « ambassadeurs », de faire rayonner le message à l'ensemble des habitants du territoire.

A l'image de l'opération des ménages presque parfaits portée par le SYBERT au lancement du 1^{er} programme Local de Prévention des déchets (2011), la méthode d'accompagnement se veut être avant tout participative, chaque famille décidant à son rythme de ses choix et engagements. Un accompagnement individualisé couplé à des temps d'échanges collectifs ou ateliers permettent de maintenir une dynamique au sein du groupe.

LE PROJET « Agenda 21 des familles du Val Marnaysien »

Entre 16 et 20 familles seront recrutées (pour moitié sur la CCVM côté SYBERT et pour l'autre moitié sur la CCVM côté SYTEVOM). La durée totale du projet est de 18 mois. Différentes phases jalonnent le projet :

- Phase 1 : préparation de l'action – octobre à décembre 2017

Création d'un comité de pilotage, création d'un plan de communication et des outils afférents, recrutement des familles

- Phase 2 : accompagnement des familles : janvier à décembre 2018

Lancement de l'opération, accompagnement individualisé à l'aide d'un diagnostic personnalisé sur les pratiques de la famille et permettant de mettre en avant les pistes de changement (déchets, alimentation, eau, consommation, énergie, transport, biodiversité, santé), organisation d'une dizaine de temps de rencontres collectives et participation des familles à des manifestations grand public pour essayer les nouvelles pratiques.

- Phase 3 : bilan et essaimage : janvier à mars 2018

Diffusion des résultats, création d'un guide méthodologique pour faciliter la mise en place d'une opération similaire au sein d'autres CPIE ou structures.

ACCOMPAGNEMENT DU SYBERT

Tout au long du projet, et à la demande des partenaires, le SYBERT se propose d'accompagner les familles participantes en proposant des visites du centre de tri, des prêts gratuits d'outils (changes lavables, gobelets réutilisables), des ateliers autour de la récupération, le faire soi-même....

PLAN DE FINANCEMENT

Poste de dépenses	Dépenses €	Poste de recettes	Recettes €
Achats	2 000 €	Subvention Fondation de France	20 000 €
Services extérieures	3 400 €	DRAAF	9 000 €
Ressources humaines	35 310 €	SYTEVOM	2 500 €
Frais administratifs	4 079 €	SYBERT	2 500 €
		Autofinancement, fonds privés	10 869 €
Total	44 869 €	Total	44 869 €

Le CPIE de Brussey sollicite le SYBERT pour un montant de 2 500 €.

A l'unanimité, le Comité Syndical :

- approuve le projet déposé par le CPIE de Brussey,
- attribue une subvention de 2 500 € au CPIE de Brussey, au titre de ce projet, en 2017,
- valide l'ouverture des crédits nécessaires au versement de cette subvention via la prochaine Décision Budgétaire Modificative n°1 de 2017, par transfert de crédit.

Préfecture du Doubs

Reçu le 05 JUL. 2017



Contrôle de légalité

Rapport adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT

Pour : 33

Contre : 0

Abstention :

Ne prennent pas part au vote : 0